

L'allergie alimentaire

Qu'est ce que c'est :

Les allergies alimentaires sont dues à une réponse exacerbée du système immunitaire à un allergène, souvent une protéine de bœuf, de poulet, des produits laitiers etc.

Elle peuvent apparaître à tout âge même si l'animal a parfois toujours été nourri de la même manière auparavant.



Les signes cliniques :

Ils sont multiples : dermatite, otite, conjonctivite, léchage et démangeaisons intenses et plus rarements vomissements, diarrhée.

Diagnostic et traitement :

Une fois le diagnostic d'allergie posé et/ou fortement suspecté, en plus du traitement des signes cliniques présentés par l'animal, un régime alimentaire spécial doit être mis en place.

On parle de régime d'éviction (hypoallergénique / anallergénique). Il a pour objectif d'éliminer les protéines les plus souvent responsables d'allergie chez nos animaux de compagnie. Cette alimentation doit être donnée sans aucun autre ajout (pas de friandises, d'autre alimentation, de reste de table etc) pendant 6 semaines. Après 6 semaines, l'allergie alimentaire est confirmée ou non.

En accord avec votre vétérinaire, des tests de provocation peuvent ensuite être entrepris : il s'agit de réintroduire des sources protéiques de manière individuelle pour déterminer l'origine de l'allergie selon un plan d'étalonnage précis.

En pratique :

L'amélioration de l'état de l'animal prend parfois du temps, et le moindre écart peut entraîner une rechute. Il est souvent nécessaire de laisser l'animal à vie sous régime d'éviction.

Un retour d'un des signes cliniques déjà observé peut indiquer un écart lors d'un repas ou une nouvelle allergie.